



Une carte, une appli et un site internet pour découvrir ou redécouvrir des auteurs, des artistes, des metteurs en scène, des lieux de spectacle et de divertissement ; 60 € offerts pour acheter des livres, des places de cinéma, de spectacle. Ce dispositif concerne les lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves et étudiants du sanitaire et du social

<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-lyceenne-et-apprentie/demandez-le-e-pass-jeunes.html>



Accès de façon autonome, confidentielle et gratuite à un ensemble de prestations médicales concernant la prévention et l'accès à la contraception. Le dispositif "PASS Santé Jeunes" concerne les moins de 26 ans : lycéen(ne), étudiant(e), apprenti(e), stagiaire de la formation professionnelle ou inscrit(e) en mission locale, en service civique ou à Pôle emploi

<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-lyceenne-et-apprentie/prevention-des-jeunes/pass-sante-jeunes.html>



Collégien(ne), lycéen(ne), étudiant(e), apprenti(e) : Pour 15 euros par an, bénéficiez de trajets domicile-études illimités et de 50% de réduction sur tous vos autres déplacements en Région Paca

<http://www.regionpaca.fr/se-deplacer/zou-une-gamme-de-tarifs-pour-tous/obtenir-la-carte-zou.html>